



MESURES SANITAIRES

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID 19

EN CENTRE DE VACANCES :

Protocole, mis en place pour les vacances de toussaint 2020-09-20

- ✓ L'arrivée et l'entrée au Centre de vacances exclusivement sur le parking situé route de Lannion à Trégastel.
- ✓ Lors de l'accueil des responsables légaux des enfants, éviter les attroupements et respecter les règles de distanciations physiques. Les documents administratifs seront complétés et adressés au centre avant le début du stage. L'accueil sera organisé en extérieur sur la terrasse de la cafétéria.

Locaux d'activités et d'hébergements :

- ✓ Le Centre garanti le nettoyage approfondi des locaux à l'ouverture des lieux d'accueil. Ils doivent être nettoyés deux fois par jour. (Midi et soir). Les lieux très fréquentés (Sanitaires, poignées de portes WC) seront nettoyés quotidiennement (Produit virucide).
- ✓ Points d'eau et savon en quantité suffisante pour permettre le lavage des mains sans file d'attente. (lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, encadré par les animateurs).
- ✓ Les fenêtres et les portes des lieux d'accueil et d'hébergement doivent être ouvertes le plus fréquemment possibles, afin de favoriser la circulation d'air.
- ✓ La participation des enfants aux tâches de nettoyage sera limitée.

Les conditions d'hébergement :

- ✓ Une distance de 1 mètre entre chaque lit.
- ✓ Lit superposé autorisé- enfant couchés (tête-bêche)
- ✓ Chambres aérées chaque jour
- ✓ Linge de lit lavé à 60° minimum
- ✓ L'hébergement des encadrants doit respecter les règles de distanciations physiques.

Le port du masque :

- ✓ Lorsque la distanciation n'est pas possible, port du masque obligatoire pour les encadrants (Ex : soigner, coiffer...) et les mineurs de plus de 11ans.

Les activités :

- ✓ Elles doivent être organisées en petit groupes ne dépassant pas 15 jeunes.
- ✓ Réduire les interactions entre les sous-groupes
- ✓ Prévoir des activités favorisant le respect des gestes barrière et distanciation.
- ✓ Si utilisation de matériel pédagogique, prévoir le lavage des mains et la désinfection des objets utilisés (ballons...)
 - ✓ Pour les activités physiques et sportives, dont l'équitation faire respecter une distance de 2 mètres entre les pratiquants.



Restauration : (affichage des gestes barrières)

- ✓ Pas de file d'attente- 1 mètre entre les personnes et les tables
- ✓ Désinfection des tables et des chaises après chaque repas
- ✓ Lavage des mains avant et après chaque repas



Nous comptons sur vous pour votre civisme et votre coopération pour appliquer les gestes barrières, la distanciation physique et toutes les mesures sanitaires mises en place dans notre établissement.

L'équipe du Centre de vacance de Rulan